L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession vs Andrew L. Buhler.

No 69,470, Division C.

Lundi, le 16 Février 1903.

Cet Etablissement d'Epicerie Rémunérative avec son Contenu,

Consistant de vins, liqueurs, tabacs, comptoirs, étagères, balances, poids et mesures et comptes courant.

(Ladite comptes seront lus à la vente).

No 943 rue Decatur, encoignure de la rue St-Philippe.

Une belle occasion d'obtenir un joli commerce.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St Paul, juge, daté et signé le 4 février 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, je procéderai de vendre le LUNDI, le 16 février 1903, à 11 h. a. m. sur les lieux ci-dessus mentionnés lesdits contenus.

Conditions — Comptant.
Chas A. Butler, avocat.
5 fév—5 8 11 15 16

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple en Bois

No 2633 rue Palmyre.

Et le Gentil Cottage Simple En Bois

No 527 rue Bolivar.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI, le 19 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1903, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Francis T. Kirat No 65 966, sur le dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites comme suit à savoir :

1° Le joli cottage simple en bois, No 2633 rue Palmyre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Broad et Dorgenois et l'avenue Cleveland (anciennement rue Gasquet), retiré de la rue et contenant galeries 6 chambres, etc., Le lot de terre mesurant, d'après un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 22 novembre 1867, 45 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur lequel dit lot est désigné par la lettre C, sur un devis et des devis antérieurs, laquelle part on de terre comprenant le tout du lot No 12 et la moitié du lot No 11, l'entier duquel dit lot de terre est maintenant désigné par le No 21 sur la liste d'assessement de la ville. La propriété est dans un bon voisinage près de rues pavées, à proximité de lignes de chemins de fer et ayant suffisamment de terre pour des améliorations additionnelles, si on le désire.

2° Le gentil cottage simple en bois No 527 rue Bolivar, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Perdido et Bertrand, contenant 5 chambres, hangar, écurie, etc. Le lot de terre est désigné par le No 13 et mesure 32 pieds 2 pouces et sept lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces entre lignes égales et parallèles. Cette propriété est dans un voisinage bien habité et sera d'un bon placement

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans de crédit représenté par billet au billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque ou lien de vendeur et privilège, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant qui pourrait être dû en cas de procès pour restreindre le paiement dudit billet ou billets. Les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente

Actes de vente pardevant Jos. D. Tayler, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Resser, avocat
18 jan—18 25—fév 1 8 15 19

Stroudback& Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme ANNA PASCAL, VEUVE DE CHARLES CIOR.

No 69,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, le 5 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 28 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

Une moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Crape (maintenant Bourgogne), entre les rues St Antoine et Regatelle, formant partie du lot 21a sur un plan dudit Faubourg et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Crape (maintenant Bourgogne) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception de réserve

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes dûes et exigibles en 1903, ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication

Acte de vente pardevant Ferdinand J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Waguespack, avocat.
28 janv—28—fév 1 8 15 22—mars 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Anna Pascal, veuve de Charles Cior.

No 69,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, LUNDI, le 9 février 1903, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1820 rue des Ursulines, entre Derbigny et Roman, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signé le 26 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Summerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—1 lot de meubles de maison. Conditions—Comptant. W. J. Waguespack, avocat. 28 jan—28—fev 1 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James Oscar Nixon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 69,629—Division B—Attendu que Mabel Nixon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Oscar Nixon, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—McCloskey & Benedict et John J. McCloskey, avocats. 29 jan—29—fév 2 7

Succession de Mlle Margaret Deeves.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,667—Division D — Attendu que Thomas G. Rapier a présenté une pétition à Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Margaret Deeves, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Clegg & Quintero, avocats. 29 jan—29—fév 2 7

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'une Propriété d'Affaires d'Encoignure,

Cottages Simples et Doubles dans le Grand Troisième Ward.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 5 janvier 1903, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John Kilblea et als vs James Kilblea, No 69,274 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1e L'encoignure d'affaires populaire Nos 2001 et 2002 rue Perdido à l'encoignure de la rue Bertrand, comprenant la bâtisse double en bois à un étage avec magasin à l'encoignure et chambres habitables dans le fond et sur l'autre côté Aussi le cottage double en bois Nos 609 et 611 rue Bertrand, contenant 3 chambres de chaque côté.

Aussi le cottage simple en bois, No 613 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Aussi le cottage simple en bois, No 615 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Les bâtisses et améliorations ci dessus décrites sont construites sur un certain lot ou portion de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Bertrand, Peydras et Pâleur, désigné comme lot No 16 de l'ilet No 49 sur les plans de la ville du troisième district d'assessement de la Nouvelle-Orléans et mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur 121 pieds 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté et 77 pieds 2 pouces et 8 lignes de largeur dans le fond; d'après un plan dressé par Louis H. Pilié voyer, daté le 22 décembre 1875, déposé dans le bureau de W. L. Hodgson, encanteur, un devis duquel est annexé à un acte de vente de la succession de Xavier Siméon à John Kilblea, pardevant W. S. Kleinpeter, ancien notaire, le 16 juillet 1877, laquelle dite portion de terre était originalement composée de deux lots désignés par les Nos 17 et 18 de l'ilet No 7 sur un plan par Louis Bringier, voyer général, daté le 29 avril 1839, déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire en cette ville, d'après lequel plan original les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 17 28 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds sur la ligne du lot No 16, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 18 et 30 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le lot No 18 formant un triangle à l'encoignure des rues Bertrand et Perdido et mesurant 117 pieds 9 pouces de face à la rue Bertrand, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté du lot No 17 et 48 pieds et 5 pouces sur la ligne du fond, laquelle sépare ledit lot du lot No 19, le tout en mesure anglaise.

Cette propriété est dans un voisinage très peuplé, près des lignes de chars, églises, marchés et écoles. Les cottages de la rue Bertrand se louent pour $24 par mois ou $288 par an. La propriété de l'encoignure sert de magasin et résidence et est bien située pour cet usage et comme un endroit d'affaires prospère.

2e Le joli cottage simple en bois, No 2818 rue Gravier, contenant trois chambres, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Miro et Tonti. Le lot de terre est désigné par le No 24 dans l'ilet 547 (autrefois l'ilet No 27), sur un plan par Castaing et Calles le 20 mars 1866, et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, comme plan No 69. Ledit lot No 24 est contigu au lot No 23 et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier, sur 130 pieds de profondeur. Une jolie petite maison en placement dans un voisinage s'améliorant et à un ilet des lignes de chars de l'avenue Tulane.

Conditions—Un tiers en plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et transférer les polices au porteur ou porteurs des billets et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1903 par les acquéreurs en dessus et en plus du prix d'adjudication, 10 0/0 du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

Fried Adolph, avocat pour le plaignant.
Zengel, Thomas et Sathon, avocats pour les défendeurs.
11 jan—11 18 25—fév 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Lot à Bâtir

Et Billets à recevoir.

PAR MACON & KERNAGHAN,—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 7 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de l'Eglise Presbytérienne Immanuel en liquidation, No 67,739 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir :

1° Le cottage simple en bois No 4714 rue Colisée, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesurant 29 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; à proximité d'avantages désirables. Une bonne résidence avec suffisamment de terrain pour améliorations additionnelles.

2° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Magnolia, Washington et Sibleïa, désigné par le No 16 et mesurant 31 pieds de face à la rue Clara sur 121 pieds de profondeur. Près des lignes de chars, dans un voisinage s'améliorant.

3° Un billet signé par Katie Rice et Frank Rice pour $360 à l'ordre de ladite église, daté le 15 juin 1901, payable 12 mois après date, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date et endossé par Katherine Minning, une année d'intérêt sur lequel ayant été payé.

Conditions — Pour le billet, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité honeraires d'avocat, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Actes de vente pardevant Percy S. Benedict, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck, Omer Villeré, H. C. Cage, avocats
11 jan—11 18 25—fév 1 8 12

Sam. H Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CELINE JABRAUS.

No 69,321 — Cour Civile de District, Division E.

PAR SAM. H. STERN, Encanteur—JEUDI, le 12 février 1903, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 1232 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 29 janvier 1903 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Plane de la Nouvelle-Angleterre, ameublement en peluche de 10 pièces, pupitre, table en onyx, ameublement de salle à manger, réfrigérateur armoire simple avec miroir, Kititrie, meubles de chambre à coucher, machine à coudre New Home, et plusieurs autres articles.

Conditions—Comptant.
SAM H. STERN, Encanteur.
Successeur de Ed Curtis.
1 fév—1 8 10 12

VENTES A L'ENCAN.

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de valeur pour magasin et résidence.

No 1132 rue Decatur, près de la rue Hôpital.

Dans le Deuxième District de cette ville.

Nos 2519 et 2521 rue Bourbon.

Dans le Troisième District de cette ville.

—Et—

Trente-cinq (35) terrains de valeur pour bâtir,

Dans le Troisième District de cette ville. Dans un voisinage s'améliorant.

Succession de Louise E. Sturm—No 68,928.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 836 Allée Commerciale—JEUDI, le 5 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 décembre 1902, dans l'affaire et pour la succession de Louise E. Sturm, il sera vendu à l'enchère publique :

1° Un certain lot de terre ensemble avec une bâtisse en briques à trois étages qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent en en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville et autrefois désigné par le No trente neuf, maintenant lot No six de l'ilet No treize, borné par les rues Ursulines, Hôpital, Vieille Levée, maintenant Decatur et Gallatin, sur un plan fait par Joseph Pilié, daté le 29 décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, autrefois un notaire en cette ville. Ledit lot mesure vingt cinq pieds de face à la rue Vieille Levée, maintenant rue Decatur, vingt cinq (25) pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Gallatin, 92 pieds 8 pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure; 89 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne supérieure, ladite bâtisse portant le No municipal 1132 rue Decatur.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Trois, dans l'ilet No cinquante deux et maintenant comme lot No Quatre de l'ilet No huit cent quatre vingt six sur la liste d'assessement de la ville, borné par les rues Bagatelle [maintenant Bourbon] Union [maintenant Toulouse], Joséphine [maintenant Prieur] et Solidelie [maintenant Bord Romain] sur un plan dudit ilet annexé à un acte passé le 11 novembre 1851, pardevant Jean Agustin, alors un notaire en cette ville, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bagatelle [maintenant Bourbon] sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur Les améliorations sont les Nos municipaux 2519 et 2521 rue Bourbon.

3° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet No dix, maintenant No deux cent quatre vingt quinze qui est borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Pologne et Remparts d'après un plan dressé par J. H. Pilié le 28 février 1832, et déposé en l'étude de Charles Janin, alors notaire en cette ville, par acte du 5 mars 1832; ledit lot No un forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure, en mesure américaine, 53 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Lesseps sur 38 pieds 10 pouces de profondeur et de façade sur la rue Bourgogne, anciennement Craps.

4° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Marais, Urquhart, Montégut et Féliciana, ilet No 488, désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 11 dudit ilet, d'après un plan de William De Young, architecte, déposé en l'étude de F. Grima, notaire, le 28 mars 1862, et daté le 19 février 1862; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Féliciana et Villeré, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

6° Neuf certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Villeré, Robertson, Montégut et Féliciana, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 dudit ilet No 606, d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; lesdits lots de terre sont contigus et mesurent chacun en mesure américaine 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Féliciana et Robertson, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent.

7° Huit certaines lots de terre situés dans troisième district de cette ville, dans l'ilet No 652, compris entre les rues Robertson, Claiborne, Montégut et Féliciana, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dudit ilet. D'après le dernier plan ci-dessus mentionné lesdits lots de terre sont contigus et mesurent, en mesure américaine comme suit, à savoir: Lots Nos 1, 2 3 et 4 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Robertson sur 106 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Robertson et Féliciana. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur 106 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, le dit lot No 8 formant l'encoignure des rues Claiborne et Féliciana, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

8° Huit certaines lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, ilet No 735, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Montégut et Féliciana, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dudit ilet d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; les dits lots de terre sont contigus et mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Les lots 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur 170 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Claiborne et Féliciana et les lots 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny sur 170 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 8 formant l'encoignure des rues Derbigny et Féliciana, ensemble avec tous les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant.

Acquis par ledit défunt George F. Sturm, par achat de la succession de Mme G. Toledano, d'après un acte passé pardevant Félix G. Ims, anciennement un notaire en cette ville, le 28 mars 1862 et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 85, folio 441.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété et toutes les clauses de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1903 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edwin Horatio Seymour, notaire.

N. B. Aussi à la même date et endroit il sera vendu un (1) lot d'argenterie, un (1) lot de bijouterie; animaux consistant en un cheval, un poulain, une vache et un veau; un buggy et harnais.

Conditions—Comptant pour les effets mobiliers.

Wm H. Seymour, F. J. Dreyfous, avocats
janv—4 11 18 25—fév 1 8 date.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Paul Rousset vs Frank Reagan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,093— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorne, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le LUNDI, 16 février 1903, à 11 heures A. M., au No 1501 rue Conti, au coin de la rue Marais, dans le deuxième district de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette, consistant en étagères, installations, comptoir, chaises, tables, stoves, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré au mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. 4 fev—4 13 15

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX

Dans le Septième District,

Terrain d'Encoignure,

Rues Ann et Cherokee.

Deux Cottages,

Rue Esther, encoignure Cherokee.

Dans l'affaire de la succession de Solomon Reward

No 68,163—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Common, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 5 mars 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1903, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 1:16, borné par les rues Esther Clinton, Ann et Milandon et désigné par le numéro dix-neuf (19) sur un plan fait par William Forshey en 1853, lequel dit lot mesure trente pieds de face à la rue Esther par cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8" 6") de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Esther et Cherokee.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies etc., situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 1:6, borné par les rues Esther, Clinton, Ann, et Milandon, désigné sur un plan fait par Wm Forshey en 1853 par le numéro 20 et mesurant 30 pieds de face à la rue Esther par cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8" 6") de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Esther et Cherokee.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 2:17, ancien plan de Carrollton, maintenant ilet No 29, plan de ville, borné par les rues Hillary Clinton (maintenant Cherokee), Ann et Esther; ledit lot est désigné par le numéro 9 et mesurant trente pieds six pouces et huit lignes (30' 6" 8") de face à la rue Ann sur une profondeur de cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8" 6") entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, avec intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication, représenté par billets de l'acquéreur pour la portion de crédit garantie par hypothèque avec lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, le vendeur devant assumer toutes les taxes de 1903, et faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wm R. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 5

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double.

2917-19 rue Annonciation entre les rues Septième et Sixième.

Succession de Mme Caroline Blatt

No 68,740.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, près Carondelet, MARDI le 3 mars 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ici, daté et signé le 23 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. Fred D King, juge de la Division B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville (anciennement ville de Lafayette) dans l'ilet compris entre les rues Sixième, Septième et Jersey (maintenant Annonciation), et Laurel, et désigné par le No 5 sur un plan de cela et autres lots, fait par H. Grant, voyer, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire, maintenant décédé, ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Jersey (maintenant Annonciation) par une profondeur du côté du lot No Q autre sur le dit plan de cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes, sur le côté du lot No 6 de cent vingt pieds, onze pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises contenant 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne, etc., le tout en bon état et près de tous les agréments, etc., et connu comme les Nos 2917, 2919 rue Annonciation, entre les rues Sixième et Septième.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1903, ci-dessus et en plus du prix de la vente. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRÈRE.
Encanteur.

Paul W. Maloney, avocat.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 3

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété du Deuxième District,

Nos 1900-02 rue St Pierre,

à l'encoignure Roman, et No 621 rue Roman, les deux maisons sur le même lot de terre et devant être vendues ensemble.

Cette propriété est près du New Friese R. R. et est formée de devenir de grande valeur.

VENTE A L'ENCAN,

à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 3 mars 1903, à midi.

Succession de Jean Pierre Loses.

No 69,367 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans ledit ordre daté et signé le 29 janvier 1903, et adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 3 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après :

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 240, borné par les rues Roman, Prieur, St Pierre et la Promenade Carondelet, ledit lot mesurant 47' 6" de face à la rue St Pierre sur 100' de profondeur et façade à la rue Roman

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès sur ledit billet ou billets et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 et devant payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
302 rue Baronne.

31 janv—31—fév 1 8 15 22 - mars 1 3

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 69,638—Division A—Otto M. Sizeler vs ses créanciers—Ordre—Qu'il soit ainsi qu'il est demandé qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Otto M. Sizeler, soit appelée pour être tenue pardevant Geo W. Dearing Jr, notaire public pour la paroisse d'Orléans, le 2me jour de mars 1903, à 11 heures a. m., après les délais légaux et avis, dans le but de voter sur l'application dudit Otto M. Sizeler pour un répit; et, pendant ces procédures et jusqu'à nouvel ordre, que toutes procédures judiciaires contre le pétitionnaire et sa propriété soient suspendues; et que E. M. Cahn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Signé T. C. W. ELLIS, Juge.
Nouvelle Orléans, 26 janvier 1903.
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député-Greffier.
Louis P. Paquet, avocat pour la pétitionnaire.
27 jan—27—fév 1 0 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un placement sûr et profitable.

Vente importante par le Shérif Civil d'une vaste propriété améliorée de valeur du premier district, depuis longtemps

Bien connue comme une FONDERIE, située sur et occupant onze lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Clio et Erato,

Et formant l'encoignure des rues Magnolia et Erato et des rues Clara et Erato, avec

Tout le mécanisme, machines à vapeur, installations, outils et tous autres appareils et dépendances, etc., de ladite fonderie,

A des termes de vente favorables et faciles! Dans l'affaire de

La Hibernia Bank and Trust Company vs Hubert Dudley Coleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 69 167.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 12 février 1903 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, incluant toutes les machines, machine à vapeur, installations, outils, et tous autres appareils et dépendances de l'établissement de fonderie y établie, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Clio et Erato, désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, seize, dix-sept, dix huit, dix-neuf et vingt. Ledit lot No un formant l'encoignure des rues Erato et Magnolia et mesurant trente et un pieds, huit pouces et six lignes de face à la rue Magnolia sur cent vingt six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur et façade à la rue Erato entre lignes parallèles; lesdits lots Nos deux à six inclusivement sont cent pieds et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Magnolia sur cent vingt six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Lesdits lots Nos seize à dix neuf inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Clara sur cent v